

NOUS SOMMES TOUT AUTRE CHOSE



71^e année - n°2 - février 2015 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

DOSSIER P. 4



ÉDITO
Bonne Année
Charlie
P. 3



LE MOT QUI PUE
TINA
P. 7



AMiO
Fonction publique
Région wallonne
Mobilité externe
P. 13

Avis aux membres

Cotisation

En application des statuts de la CGSP fédérale, la cotisation des membres sera indexée pour la période 2015-2016. Il s'agira d'une majoration (mensuelle) de 0,25 euro pour une cotisation entière, de 0,15 euro pour une cotisation réduite et de 0,05 – 0,10 euro pour les pensionnés (en fonction de leur situation).

Journée mondiale pour le Droit de Grève le 18 février 2015

L'Internationale des services publics (ISP) appelle ses affiliés à participer à cette Journée d'Action mondiale, en coopération avec la CSI et les autres syndicats mondiaux, pour défendre et promouvoir le droit de grève.

Le droit de grève n'est que trop souvent dénié aux travailleurs des secteurs publics, suite aux définitions très larges des services essentiels et des limites imposées à la négociation collective ou au droit à l'organisation, alors que certains gouvernements commettent des violations pures et simples des droits humains et des droits fondamentaux des travailleurs.

Le conflit au sujet du droit de grève et la crise du mécanisme de supervision de l'Organisation internationale du Travail (OIT) persistent, ce qui inquiète sérieusement l'ISP et ses affiliés. Au mois de mars 2015, l'organisme directeur de l'OIT doit prendre une décision pour la résolution de ce conflit. S'ils ne peuvent parvenir à un accord, l'ISP soutient le renvoi à la Cour internationale de Justice pour un avis consultatif en la matière, comme prévu par la Constitution de l'OIT.

Au Conseil général de la CSI, une résolution a été adoptée, appelant à une Journée d'Action mondiale le 18 février 2015.

Pour en savoir plus : <http://www.world-psi.org/fr/journee-mondiale-pour-le-droit-de-greve-le-18-fevrier-2015>



DANS NOS RÉGIONALES

Hainaut occidental

Tournoi de manille

L'Amicale des Pensionnés organise, en ses locaux, le 27 février son premier tournoi de manille.

Il se déroule en 4 tours de 12 donnes et est ouvert à tous les affiliés CGSP.

Inscriptions à partir de 14h.

Droit d'inscription : 3 €.

Namur

Expo 14/18 – Gare des Guillemins

Le Comité des Pensionnés organise le **6 mars 2015**, une après-midi récréative à l'Expo 14/18, Gare des Guillemins à Liège. Durée de la visite ± 2 heures.

Départ de la Gare de Namur à 13h. Chaque participant est libre de son retour sauf s'il a un billet de groupe.

La participation aux frais est la suivante :

- 1) Les + 65 ans : train aller-retour 6 € - Entrée à l'Expo : 8 €.
- 2) Les – 65 ans qui partent individuellement : train aller-retour 17,50 € - Entrée 8 €.
- 3) Les – 65 ans qui partent en groupe de plus de 15 personnes : train 10 € - Entrée 8 €.

Inscriptions clôturées le 20 février.

Personne de contact :

- Maria Pasquarelli 0476/36 68 88 ;
- Jean-Pierre Baugnet 0478/58 40 04.

Namur

Journée récréative à Rochehaut sur Semois

Le Comité des Pensionnés organise le **15 mai 2015**, une journée récréative à l'Auberge de la Ferme à Rochehaut sur Semois.

Voyage en car : départ 9h de la CGSP.

Dîner : Apéritif, repas, dessert, café.

Prix : 50 €.

Inscription pour le 15 mars :

- acompte de 15 € au compte BE82 1325 2346 3268 ;
- le solde de 35 € devra être versé sur le même compte au plus tard le 15 avril.
- Sauf cas grave, l'acompte ne sera pas remboursé.

Il est important que le car soit complet, plus nous serons nombreux et moins les frais seront importants.

BONNE ANNÉE CHARLIE

Quel tragique début d'année ! Le 7 janvier 2015 marquera une nouvelle date clé dans la guerre que livre l'obscurantisme à la société occidentale : des caricaturistes abattus pour leur impertinence, des juifs pour leur religion, des flics parce qu'ils protégeaient les citoyens et des travailleurs parce qu'ils faisaient leur travail. C'est au total 17 hommes et femmes qui ont perdu la vie auquel il convient d'ajouter les trois terroristes : 20 morts. Bien sûr, eux ont choisi de tuer mais aussi de mourir mais nous devons considérer leur mort comme un drame. Leur vie, leurs actes et leur mort doivent nous interroger sur notre société.

Renforcer les mesures de sécurité est indispensable mais aucun régime policier, aussi dur soit-il, n'a jamais empêché ni la délinquance ni la révolte ni même le terrorisme. Si nous voulons éviter durablement d'autres drames, il faut aussi que nos sociétés puissent offrir des perspectives à toutes et à tous. Si le radicalisme trouve un terrain favorable chez les jeunes, c'est aussi parce que des organisations et leurs prédicateurs réussissent à les convaincre que leur dieu s'occupe de leur devenir. Et nous devons avoir la lucidité de reconnaître que nos responsables politiques ont failli ces trente dernières années.

Les présidents, premiers ministres et autres responsables peuvent, suivant leur tempérament, souligner gravement la nécessaire laïcité ou s'agiter pour rappeler tout ce qu'ils ont déjà fait contre la burqa ou le foulard, ils oublient l'essentiel.

La laïcité, ce si merveilleux principe, a besoin de s'appliquer au quotidien. Qui mieux que les services publics permet à la laïcité de vivre ? Les structures d'accueil de la petite enfance, l'école, les centres de soins (polycliniques, hôpitaux), la culture, la sécurité sociale, les transports en commun, le travail communautaire au plan local, ... sont tous les armes de la laïcité. Ce sont ces mêmes hommes et femmes politiques qui font porter tous les efforts sur ces services publics dans l'obsession de rembourser les rentiers, qui s'offusquent que des structures confessionnelles remplacent dans les zones défavorisées les services publics. Fermetures de services « non rentables », augmentation du prix d'accès au service public, privatisations, ... voilà, depuis trente ans, la politique menée par ces responsables politiques qui, aujourd'hui, s'offusquent de la mainmise d'organisations bicéphales obscurantistes. Bicéphales parce que les prédicateurs offrent les services que les services publics n'offrent plus et puis vident la tête des plus fragiles pour en faire les instruments de leur funeste objectif.

Même la sécurité, que ce soit la police ou l'armée, voit ses moyens réduits (sauf pour aller bombarder des populations dans des zones de guerre) au profit de sociétés privées. Et la récente suppression des allocations d'insertion va encore augmenter la désespérance des jeunes qui souffrent déjà d'un handicap à l'embauche du fait de leur nom ou prénom.

Lutter contre le terrorisme de manière durable c'est aussi et peut-être même avant tout, lutter pour des services publics qui assument leurs missions mais sans distinction de religions, d'options philosophiques, d'ethnies ou de nationalités ni de moyens financiers. À ce titre, les services publics sont le meilleur rempart contre l'obscurantisme et le terrorisme religieux.

PASSONS À **TOUT AUTRE CHOSE**

Les travailleurs et les travailleuses des services publics sont en première ligne dans les luttes syndicales qui, depuis la fin de l'année 2014, se dressent contre les mesures du Gouvernement Michel. Toutes les actions ont été de francs succès car nous savons pertinemment qu'au-delà de l'austérité que l'on veut nous faire payer, c'est bien un modèle de société, basé sur la solidarité, qu'il s'agit de défendre. La dimension citoyenne est même primordiale dans ce combat et chaque prise de conscience individuelle fera eau au moulin de l'action collective. Aujourd'hui, nous saluons l'émergence d'un mouvement organisé de citoyens qui appelle à s'opposer à l'austérité, qui appelle à ouvrir le champ des possibles, qui appelle, après des années de libéralisme dévastateur, à enfin passer à Tout autre chose !

Tout Autre Chose est un mouvement citoyen qui refuse le discours de nos gouvernants affirmant qu'il n'y a pas d'alternative à l'austérité. Avec *Hart boven Hard* en Flandre, il veut susciter le débat démocratique en Belgique francophone pour déconstruire le discours dominant et faire converger l'énorme potentiel d'imagination et d'action citoyenne en faveur de tout autres horizons.

« *Nous assistons à une telle défaite des idéaux, que l'on doit voir, nous citoyens, comment se réappropriier les choses* », résume David Murgia, le comédien belge élu porte-parole du mouvement créé le 11 décembre dernier, à la veille de la grève générale du 15.

En effet, *Tout Autre Chose* réunit des citoyens de tout horizon convaincus de la possibilité de construire un large mouvement citoyen proposant des alternatives au modèle de société dominant et pouvant renforcer le mouvement social contre les mesures d'austérité.

Renforcer le mouvement social

Si la CGSP wallonne accueille si favorablement *Tout Autre Chose* c'est parce qu'elle sait que le front doit être élargi. Elle a conscience qu'il n'y aura pas de victoire sans l'adhésion du plus grand nombre et surtout sans l'engagement des citoyens à s'impliquer au moment

même où l'on voudrait qu'ils se taisent. Car enfin, qui est encore dupe ? Qui croit encore que les mesures d'austérité qui étranglent littéralement la population sont bonnes ? Nous voyons le peuple grec souffrir sous nos yeux et être dépossédé de tous ses droits les uns après les autres. Heureusement, nous le voyons aussi tout faire pour reprendre sa destinée en mains. Chez nous aussi, les protections sociales et les services publics subissent de plein fouet les attaques libérales qui se servent de la soi-disant incontournable austérité pour détruire ce qu'elles n'avaient pu faire jusqu'ici et tenter de s'approprier davantage encore de profits. En créant bien sûr de plus en plus d'exclusion sociale. Et tout cela pour rien car, nous le répétons avec fermeté : la dette ne sera jamais remboursée de la sorte ! En effet, toutes ces mesures sont, d'un point de vue économique, contre-productives. Où sont la baisse des déficits publics et de la dette promise ? Où sont les créations d'emplois ?

La Belgique, à l'instar des pays engagés dans la funeste voie austéritaire, est aux portes de la déflation et s'enfonce dans la stagnation économique qui conduit... à l'augmentation des déficits et de la dette, au regain du chômage. Quand l'investissement des entreprises recule, que la consommation des ménages

régresse, couper dans les dépenses publiques est une stratégie suicidaire ! En clair, après ces mesures, la Belgique sera encore moins en situation de rembourser sa dette.

Il y a plein d'alternatives !

Ces coupes dans les dépenses publiques n'ont servi qu'à financer les cadeaux fiscaux aux employeurs et à accroître les revenus distribués aux actionnaires et aux détenteurs des titres de la dette.

Tout Autre Chose dénonce ces politiques menées aujourd'hui en Europe comme étant injustes car elles ne s'attaquent pas à la spéculation, à la dérégulation de l'économie, à l'évasion fiscale des plus riches et à l'augmentation drastique des inégalités.

L'austérité, cela suffit ! Il est possible de faire autrement ! C'est avant tout une affaire de choix politique. Il faut retrouver le lien social, regagner le sens de la cohésion, éprouver la solidarité. Bien sûr, il faut répondre aux besoins qui sont immenses, augmenter les salaires, développer les services publics, instaurer une justice fiscale, promouvoir les investissements productifs permettant de créer des emplois, engager la transition écologique, réduire les inégalités et mettre en place un nouveau partage de la richesse produite.

Mais ce qu'il faut surtout aujourd'hui, c'est un *appel d'air*. Il faut retrouver de la place pour le débat et la réflexion, se réapproprier l'espace public et nos libres capacités d'énoncer des discours qui ne soient plus ceux des médias dominants. ■

Voici l'appel que près de 10 000 citoyennes et citoyens ont signé. Vous pouvez également le faire sur www.toutautrechose.be

STOP ! Les idées de solidarité, de consensus et de concertation sont remises en question. Le seul horizon qui nous est désormais imposé est celui de l'austérité. Comme si, au nom d'une prétendue rigueur, il n'y avait d'autre solution que de rogner dans les salaires, les pensions, les services publics, la culture, la recherche scientifique, l'aide au développement... Comme si, au nom de la sécurité, il n'y avait d'autre choix que de diminuer nos libertés, de nous monter les uns contre les autres et de nous mettre sous surveillance. Comme si, au nom de la sacro-sainte compétitivité, la seule option était de détricoter notre modèle social et de reporter à plus tard les défis environnementaux et climatiques. Comme s'il n'y avait pas d'alternative.

Aujourd'hui, nos gouvernants accélèrent la destruction de cette cohésion qui fait notre richesse, pour nous imposer la politique du fort qui écrase les faibles. Cette politique est injuste, ne fonctionne pas et nous entraîne dans une société de la violence. Injuste parce qu'elle frappe systématiquement les plus fragiles et qu'elle les stigmatise. L'allocataire social, le chômeur, le pensionné ou l'immigré sont soupçonnés d'abu-

ser du système, voire de le menacer. Injuste parce qu'elle ne s'attaque pas à la spéculation, la dérégulation de l'économie, l'évasion fiscale des plus riches et l'augmentation drastique des inégalités. Mais aussi inefficace comme l'histoire le montre : les politiques d'austérité échouent systématiquement à atteindre leurs prétendus objectifs. Les pays d'Europe auxquels on impose ces recettes s'enfoncent dans la pauvreté, les inégalités, voire la violence. Nous ne voulons plus d'une société qui a peur de l'autre, peur d'elle-même, peur de son avenir. Nous disons stop à cette marche en arrière !

TOUT AUTRE CHOSE ! Nous, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, avec ou sans emploi, parents, profs ou élèves, artistes, appelons aujourd'hui à prendre le chemin de la confiance et de la solidarité ! Nous voulons construire une démocratie où le citoyen ne soit plus à la merci des lobbys et du pouvoir de l'argent, où chacun puisse se faire entendre. Nous croyons qu'il ne suffit pas de résister, de défendre les acquis, de préserver un modèle de société essoufflé. Que c'est d'un vrai débat démocratique que surgiront les alternatives. Qu'il faut bâtir tout autre chose. Qu'il faut intensifier le débat citoyen pour créer notre avenir commun. Que c'est dans l'exercice de nos droits que nous construirons notre bien-être partagé. Que seul le renforce-

ment des liens sociaux nous permettra de faire face aux défis que pose notre société multiple et bigarrée. Que nous n'avons pas de problème budgétaire, mais un problème fiscal. Que l'on ne peut poser la question de la pauvreté sans poser celle des inégalités sociales et de genre. Que parler de bien-être partagé n'a de sens que si nous prenons en compte celui du reste du monde et celui des générations futures, sans oublier que la planète a des ressources limitées. Qu'une réelle justice fiscale est possible et que nous pouvons assurer une transition écologique tout en garantissant la justice sociale.

Citoyens de tous horizons, nous appelons à démultiplier le débat public, partout en Belgique, en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie. Avec nos partenaires flamands de « Hart boven Hard », nous appelons chacun à signer ce manifeste et, plus encore, à agir avec nous pour inventer et construire ensemble une société tout autre, qui retrouve le chemin de la solidarité ! C'est maintenant qu'il faut ouvrir un débat reliant tous les secteurs malmenés et fédérer les innombrables innovations locales. Il y a urgence à agir avant que la machine infernale du tout à l'argent ne broie ce qui nous reste de libertés. Rejoignez-nous !



Quelques questions à David Murgia, porte-parole de *Tout Autre Chose*

Quel a été le déclencheur de la création de *Tout Autre Chose* ?

Tout Autre Chose a vu le jour suite à l'irruption réjouissante de *Hart Boven Hard* et s'est rapidement constitué de nombreuses colères, venues d'horizons divers, qui mûrissent et se construisent depuis trop longtemps de façon isolée.

Tout Autre Chose ne réagit pas à l'asphyxie d'un secteur en particulier mais nourrit l'intention de rassembler les voix souvent étouffées qui cherchent finalement à se transformer en initiatives créatrices.

Jusqu'ici, les mesures politiques ont soigneusement œuvré par une division structurellement organisée. Nous le savons : la division nous désarme, elle ne sert que le pouvoir. Aujourd'hui, le gouvernement passe à la vitesse supérieure en accélérant la marche arrière du gouvernement précédent, prévoyant des mesures toujours plus destructrices, toujours plus injustes et toujours plus violentes.

Nous soupçonnons qu'en réalité un nombre important de citoyen ne s'identifie pas aux diktats de ce néolibéralisme débridé et c'est sans doute pour cette raison que les milieux académiques, culturels, associatifs, ... se font aujourd'hui entendre conjointement.

Comment voyez-vous les convergences avec les actions syndicales actuelles ?

Lors des grèves de décembre, plusieurs centaines de sympathisants de *Hart Boven Hard* et *Tout Autre Chose* ont enfourché leur bicyclette pour rendre visite aux travailleurs en grève. *Acteurs des Temps Présents* a également invité les citoyens à venir soutenir les travailleurs. L'idée était de renforcer les piquets, d'installer la rencontre et le dialogue, notamment pour donner à voir une image du gréviste loin de celle qui circule souvent dans les médias ou dans la tête de ceux qui scandent aujourd'hui le « droit au travail », en ignorant que les personnes sur les piquets se battent également pour travailler. *Tout Autre Chose* et les syndicats sont des outils différents. Ils peuvent dialoguer et s'organiser conjointement car tous deux refusent la régression de notre système social.

L'austérité est un outil de domination dont il faut déconstruire le discours. N'est-ce pas là un vrai travail d'artiste ?

Non, c'est un véritable travail citoyen. Il s'agit de cette inébranlable volonté d'être responsable de nos vies, de ne pas tomber dans l'indifférence et le fatalisme, qui ne proposent que des horizons mortifères. L'enjeu est en effet de se réapproprier les mots que la classe politique nous a volés. Car les mots définissent le monde. Et changer les mots, c'est changer le monde.



David Murgia

J'ai parfois l'impression que, comme des acteurs qui répètent leur texte en coulisse, jouent le verbe et les émotions, ce sont nos hommes politiques qui font aujourd'hui un véritable travail d'artiste. Pour sauvegarder les intérêts des puissants, dont les richesses ne cessent de s'accroître pendant que s'installe une misère sociale, il faut un sacré talent d'orateur. Et à mon avis, un sacré cachet... Les citoyens s'en rendent compte : les objectifs de cette petite danse dans le théâtre du pouvoir sont de plus en plus clairs. Que ce soit pour réduire la casse ou l'assumer frontalement, les orientations prises par le pouvoir ne font qu'accroître l'écart entre les dominants et les dominés. Ne pas se positionner, c'est accepter les orientations prises. Et c'est pour cela que les citoyens se rassemblent.

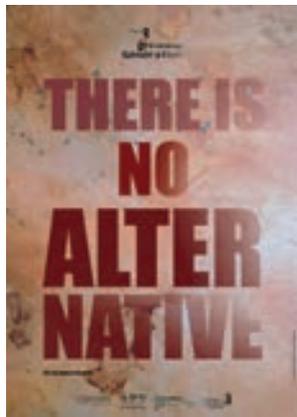
À votre avis, comment voyez-vous la participation citoyenne s'étendre ?

Ces dernières années, de nombreuses dynamiques se mettent en place pour réagir à la violence grandissante des mesures gouvernementales. Partout en Europe, le constat devient de plus en plus clair : les riches voient un net accroissement de leurs bénéfices remplir leurs coffres déjà pleins, les classes moyennes se « serrent la ceinture » et les pauvres se dirigent vers une misère dorénavant condamnable. Les citoyens doivent refuser d'abattre les plus faibles sous prétexte que les plus forts tentent de les convaincre que c'est là que se trouve la solution à tous les problèmes. C'est contre ce climat de violences que s'exprime la participation citoyenne dans les mouvements sociaux. Elle s'étendra par la proposition d'initiatives, d'alternatives, par des manifestations suscitant la réflexion et la création. Nous désirons une société qui s'ouvre, pas qui se referme. ■

TINA

Mais qui est donc TINA et de quoi est-elle le nom ? Que cache-t-elle ? Est-il ici question de l'héroïne d'une série danoise de romans écrits par A. B. Carroll ? Nullement. Derrière cet acronyme d'origine anglo-saxonne se cache un outil conceptuel redoutable visant à annihiler la démocratie et le débat public.

TINA, *There is no Alternative* (soit, dans la langue de Molière, il n'y a pas d'autre choix) est un slogan politique qui sévit depuis quelques décennies et qui a par ailleurs été attribué à Margaret Thatcher. Il signifie (dans tous les sens du verbe) qu'il n'y a pas d'autre choix que le marché, le capitalisme et la mondialisation qui seraient par conséquent des phénomènes nécessaires, bénéfiques et naturels et que tout régime qui envisagerait de prendre une autre voie serait d'office condamné à l'échec.



Une nécrose de l'espérance

Grâce à ce mantra, « *l'imaginaire néolibéral repose sur un axiome de fermeture qui se veut réaliste et qui est une fiction incapacitante. L'imaginaire exproprie la production d'un imaginaire alternatif puisque ce qui devrait constituer cet imaginaire alternatif est une somme de refus, de résistances* »¹.

Par ce blocage de l'imaginaire, TINA aspire en quelque sorte à une « *nécrose de l'espérance, cette défaite de l'avenir enfantée par une pédagogie de la résignation à une réalité qui ne souffrirait plus d'alternative, encore moins d'imagination, sans parler de rêve ou d'utopie* »².

Et TINA est toujours aussi populaire puisque ce mantra a récemment été invoqué par Bart De Wever (*er is geen alternatief*) lorsqu'il a été question de commenter le résultat du plan d'action en front commun. En fait, cette formule caractérise l'ordre mondial actuel et vise à rendre possible ce qui est présenté

comme inéluctable. Son côté prophétique montre par ailleurs très bien que son objectif n'est pas d'avoir raison sur le futur mais d'opérer sur le présent en essayant d'imposer ici et maintenant la résignation, le fatalisme et la soumission. Si nous n'y prenons garde, cette mithridatisation des esprits finira par produire les effets désirés.

Pas de place pour la contestation

En quoi ce stratagème est-il dangereux pour le débat public en général et pour la démocratie en particulier ? Tout simplement parce que si nous postulons que la chose politique est supposée porter sur le possible et le souhaitable et qu'un système démocratique plein et efficace repose sur la confrontation d'opinions réellement divergentes, sur la mise en perspective critique de projets divers dans leur nature, avec et grâce à TINA, les débats d'idées et les controverses politiques peuvent exister mais si et seulement si elles respectent le cadre défini et circonscrit par les hérauts de TINA. Au lieu de mettre en lumière le conflit et la divergence par le débat public, l'argument d'autorité qu'est TINA souhaite les éluder.

Sans cette dimension fondamentale, la démocratie devient formelle. Et nous sommes alors bien loin de l'euphorie des possibilités infinies. Comme la gouvernance, la société civile et le consensus, TINA est en fait un des agents opérationnels de l'estompement du conflit, essentiel à la démocratie et à la délibération publique : la délibération est

supposée faire « *appel à l'imagination et à l'insolence. Pour délibérer de façon fructueuse, il faut un minimum d'utopie... il faut s'affranchir au minimum de la répétition des vieilles recettes, des sentiers battus et des idées toutes faites. L'imagination c'est la capacité de faire du nouveau. La délibération politique se doit d'être iconoclaste.* »³

Il y a plein d'alternatives

Ceci dit, tout espoir n'est pas perdu. Ainsi, l'intensité du pilonnage effectué sous l'égide de TINA témoigne de la difficulté à dresser, à faire taire et à couper court aux velléités contestataires.

Ensuite, face à cette guerre permanente contre l'imagination humaine, face à ces processus « *d'anéantissement des rêves, de contrainte au désespoir qui doivent étouffer toute capacité d'entrevoir l'avenir différemment* »⁴, de nouvelles initiatives surgissent inlassablement et gagnent en importance : pensons à *Hart boven Hard, Tout Autre Chose* (voir ailleurs dans la Tribune), *Les Acteurs des Temps Présents, Podemos et Syriza*.



1. André Tosel, *Essai pour une culture du futur*, Bellecombe-en Bauge, Éditions du Croquant/Espace Mars, 2014, p. 65.
2. Edwy Plenel, *Dire non*, Paris, Éditions Don Quichotte, 2014, p. 19.
3. Diane Lamoureux, *Le trésor perdu de la politique*, Montréal, Écosociété, 2013, p. 80.
4. David Graeber, *Comme si nous étions déjà libres*, Montréal, Lux, 2014, p. 254.

Bruxelles exige plus qu'une paix sociale

Nous sommes en 2015 et les nouvelles mesures d'exclusion du chômage font leurs premières victimes. Après la trêve de fin d'année, le gouvernement fédéral a lancé sa campagne de désinformation destinée à faire accroire que sa politique d'extrême droite est parée de vertus sociales. Pour la CGSP bruxelloise, la condition de la paix sociale est le retour à la concertation et l'engagement des gouvernements en faveur des services publics.

Nous l'expliquions dans la *Tribune* du mois dernier : la limitation à trois ans des allocations d'insertion que nous avons dénoncée et combattue précipite des milliers de bénéficiaires des allocations de chômage vers les CPAS. Ce sont principalement des femmes de moins de 30 ans qui sont ainsi précarisées. Le 2 janvier, pour le CPAS de Bruxelles, on dénombrait 899 nouveaux dossiers de demande d'aide ; 749 pour le CPAS de Molenbeek ; et on pourrait continuer cette sinistre liste d'exclusions. La mesure, aux dires de l'ancien premier ministre, visait à inciter les plus jeunes chômeurs à entrer dans le monde du travail... Comment peut-on croire un tel argument dans un contexte où il y a au mieux UNE offre d'emploi pour 13 demandeurs en région de Bruxelles-Capitale (1/37 si on se limite à l'offre intrarégionale !) ? Si l'on considère le trop faible niveau de formation des demandeurs d'emploi bruxellois, il est criant que la limitation des allocations d'insertion n'est qu'une machine à exclure massivement. Elle n'aurait jamais dû être soutenue par des socialistes, fut-ce au prétexte qu'elle était inscrite au programme du gouvernement précédent tant son mécanisme et ses effets étaient prévisibles. Alors que la mère de cette mesure, Monica De Coninck, déclare ne rien regretter, les contritions d'Elio Di Rupo et l'appel à supprimer cette mesure arrivent à contretemps. Et il ne faut sans doute pas compter sur le gouvernement d'extrême droite MR-N-VA-CD&V-Open Vld qui, en toute cohérence idéologique, n'a aucune intention de la remettre en cause.

Concertation sociale confisquée !

Avec le gouvernement Michel, la concertation sociale a été balayée. Il n'y a rien à négocier, disait-on du côté de l'exécutif. Pire, chaque fois qu'un ministre (MR) laissait entendre qu'une mesure pourrait éventuellement être nuancée et faire l'objet d'ajustements, la N-VA rappelait qu'on s'en tiendrait strictement à l'accord gouvernemental, indiquant, par la même, qui dirige réellement le pays. Cette dynamique revient à confisquer les mécanismes du dialogue social dans notre pays. Car si du côté du gouvernement, on se borne à considérer qu'il n'y a rien à négocier, ce mécanisme vertueux qui permet la paix sociale est bloqué. Au-delà de notre rejet d'un saut d'index et des mesures en matière de pension, notamment, ce blocage est l'une des raisons pour lesquelles nous avons mené les grandes actions de la fin 2014. Signe positif



cependant : le jour de la grève générale du 15 décembre, notre rencontre avec le gouvernement régional a donné le signal d'une reprise de la concertation sociale bruxelloise.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral se répandait en communication hypocrite, appelant les organisations syndicales à la « table des négociations », tentant de la sorte de leur faire porter la responsabilité de la grogne sociale. Cette guerre de communication se poursuit et les médias y jouent un jeu tendancieux en faisant la part trop belle aux théories gouvernementales et en relayant complaisamment les discours antisyndicaux.

Mi-janvier, le Groupe des dix (les organisations syndicales des travailleurs, les représentants patronaux) s'est réuni au sein du Conseil national du travail (CNT) pour reparler notamment du *handicap* salarial dont souffrirait notre pays. Pour la CGSP, l'enjeu de ces négociations est bien plus important que la simple conclusion d'un accord interprofessionnel entre patrons et syndicats. Les services publics, progressivement déstructurés et affaiblis par le non-renouvellement d'agents partis à la retraite, doivent faire l'objet de négociations avec les gouvernements des différents niveaux pour leur rendre la place qui leur revient dans une société démocratique et solidaire !

Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général de l'IRB-CGSP
Président de la FGTB-Bruxelles

www.cgsp-acod-bru.be





Dans quel monde vivons-nous ? Quel monde voulons-nous ?

Le meilleur résumé que l'on puisse donner de notre vouloir Être, est la devise française : « *Liberté, Égalité, Fraternité* » qu'il convient évidemment d'appliquer strictement !

Si vous nous lisez aujourd'hui c'est que vous êtes un affilié de la CGSP, ce dont nous vous remercions, ou que vous connaissez quelqu'un qui y est affilié.

Notre choix se porte évidemment sur un État laïque qui fait clairement la distinction entre sphère publique et sphère privée.

La sphère privée où la pratique d'opinions philosophiques et religieuses peut être présente et/ou certaines règles de vie peuvent être édictées.

En d'autres mots, toutes pensées, pratiques de cultes, ou adhésion philosophique entrent dans le cadre de la vie privée, c'est là une des libertés individuelles auxquelles nous sommes attachés en étant toutefois attentifs au respect des règles communes qui régissent le savoir vivre ensemble.

Par contre dans les lieux publics et plus particulièrement dans les endroits où la puissance publique s'exerce, une neutralité absolue entre dans le cadre de notre vision.

Cette vision d'un État laïque, ce que nous prônons, cerne clairement les espaces privés et publics où chacun sera traité de manière neutre, égalitaire et respectueuse.

Personne n'a le droit d'imposer à d'autres un système de pratiques de vie n'émanant pas de structures prises démocratiquement, nous ne l'accepterons jamais.

Ce que la loi n'interdit pas est donc permis, en veillant toutefois au respect du voisin.

Nos lois et les dispositions réglementaires qui sont appliquées à tous émanent du Palais de la Nation, pour autant qu'il soit composé de formations politiques non liberticides, et non de vues confessionnelles prises dans une église, mosquée, temple ou ailleurs.

Les faits tragiques qui nous font réagir sont évidemment les événements douloureux survenus en France, l'attentat de « *Charlie Hebdo* » et la prise d'otages du grand marché kasher.

Que les questions et pratiques religieuses se limitent à la sphère privée et n'influencent d'aucune façon la sphère publique, c'est la raison pour laquelle nous défendons la laïcité de l'État.

De plus, notre liberté ne peut s'accommoder d'interdits et donc la caricature ne peut être interdite, une condamnation ne peut avoir lieu que si la loi a été transgressée et ne peut être prononcée que par un Tribunal. La caricature est une façon de susciter le débat mais le débat doit rester pacifique. On peut évidemment ne pas apprécier les caricatures, on peut les critiquer, verbalement ou avec un crayon, mais pas avec des balles !

Nous nous arrêtons ici, il ne peut y avoir aucune ambiguïté dans nos propos, chacun pense et fait ce qu'il veut tant qu'il respecte la Loi. Nous espérons avoir convaincu un plus grand nombre de respecter aussi bien la sphère privée que publique.

M. Jacobs

FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE

Blocage des recrutements jusque mars 2015

La décision prise par le gouvernement fédéral en cette veille de trêve des confiseurs va bien plus loin que l'accord du gouvernement qui prévoit le remplacement sélectif des départs naturels à concurrence de 1 pour 5.

En effet, dans la lignée de la décision prise par le gouvernement Di Rupo en fin de législature de bloquer tous les recrutements fédéraux jusqu'au 31 décembre 2014, le gouvernement Michel vient de prendre le 18 décembre 2014 la décision de bloquer tout recrutement jusqu'au contrôle budgétaire de mars 2015.

La décision précise en outre que les décisions ayant pour effet de mettre fin au contrat de travail ne sont pas visées par la mesure de blocage des décisions en matière de ressources humaines générant des mouvements de personnel irréversibles, ce sont donc bien les recrutements qui sont visés et par là le dégraissage des effectifs de la Fonction publique fédérale qui sera accéléré.

Tous les services suivants sont visés par la décision :

- les Services publics fédéraux (SPF) ;
- les Services publics fédéraux de programmation (SPP) ;
- la police fédérale ;
- le Ministère de la Défense ;
- les organismes d'intérêt public fédéraux (organismes

parastataux et assimilés et les Institutions publiques de sécurité sociale (IPSS)).

Seuls les services qui introduiront une demande motivée accompagnée de l'avis de l'inspecteur des Finances, du commissaire du gouvernement ou du délégué du ministre du Budget, pourraient obtenir une dérogation. Mais combien oseront le faire ?

A. Et le dialogue social dans tout cela ?

Reconnaissons-le, le cabinet a prévenu téléphoniquement les syndicats de cette mesure, est-ce donc cela le dialogue social vu par ce gouvernement ?

B. Pas d'institutionnel ?

Cette mesure est d'autant plus surprenante de la part d'un gouvernement qui s'était engagé à ne pas faire de l'institutionnel, or empêcher les institutions fédérales de fonctionner correctement en bloquant les recrutements n'est-ce pas déjà préparer l'opinion publique à une 7^e réforme de l'État, l'état fédéral étant incapable de remplir ses missions ?

La CGSP a dès le 19 décembre réagi par communiqué de presse.

R. Vansaingeles

SPF EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE

Le bien-être collectif passe après les mesures d'austérité

Par mesure de restrictions budgétaires le Comité de direction du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale avait décidé de ne plus organiser un service de garde actif au niveau de la surveillance du bien-être régional et que dès lors il n'y aurait pas de permanences dans les bureaux régionaux entre le 25 décembre 2014 et le 4 janvier 2015.

Autrement dit s'il avait dû se produire un accident mortel au travail effectué pendant cette période il n'y aurait pas eu d'observations directes. Cela empêche toute recherche qualitative de l'accident. Pas de chance pour la famille de la victime et les travailleurs qui sont exposés à des risques de sécurité.

Il est intolérable que les travailleurs dans ce pays perdent leur bien-être et leur sécurité au travail à travers les économies imposées par ce gouvernement. Les services publics qui surveillent la législation ne devraient pas être démolis comme c'est actuellement le cas. Bien sûr il est facile de prétendre ensuite que la Fonction publique ne fonctionne pas !

Il est clair que ce gouvernement défend en premier lieu les intérêts du patronat, moins de contrôle au travail arrange pas mal de patrons mal intentionnés.

J.-P. Van Autrève

ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES

Le CERVA ploie sous les mesures d'économie du gouvernement

Au moins 7 autres licenciements secs au CERVA



À la fin de l'année, au moins 7 collaborateurs du Centre d'Étude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques (CERVA) ont été appelés à la direction et se sont vus offrir un « beau cadeau de Noël » : la direction les licenciait séance tenante. Par ailleurs, de nombreux contrats à durée déterminée n'ont pas été prolongés. La direction de cet établissement scientifique fédéral prend de nouvelles mesures indigestes, après que le financement pour 2015 a été réduit de 20 % dans le cadre de l'accord conclu avec l'AFSCA (l'Agence alimentaire). Cette enveloppe sert notamment à payer le traitement de 52 collaborateurs.

Le CERVA est surtout connu du grand public en tant que laboratoire de référence au niveau national et/ou international en matière d'analyses vétérinaires pour des pathologies telles que la fièvre aphteuse, la fièvre Q, la fièvre porcine, fièvre catarrhale ovine (maladie de la langue bleue), etc. À chaque nouvelle menace, comme celle de la grippe aviaire H5N8 dernièrement, nous sommes prêts à donner nos recommandations et à procéder à des analyses urgentes, en soutien à l'AFSCA.

Le budget du CERVA provient d'une subvention de base de l'État d'environ 42 %, complétée par des fonds issus de la personnalité juridique du CERVA, qui couvrent environ 58 % du budget.

Après des économies de 42 % entre 2012 et 2014 sur la personnalité juridique du CERVA, qui, outre différents projets, est financée à 60 % par l'AFSCA et après une diminution de 33 % sur le budget du personnel (compre-

nez licenciement/fin de contrats), cette mesure d'économie supplémentaire est une nouvelle gifle. Les économies précédentes ont déjà fortement alourdi la charge de travail. Si l'on ajoute à cela une économie de 50 % sur les matières premières, la maintenance et les réparations, la qualité des services du CERVA risque d'en pâtir. Les économies réalisées sur la maintenance et la réparation vont nous revenir comme un boomerang et ne peuvent continuer.

Outre ces économies, le budget de l'État doit à nouveau être raboté de 30 % d'ici 2019 et l'enveloppe du personnel doit, elle aussi, diminuer de 12 % d'ici 2019 (4 % en 2015). Ne risquons-nous pas d'obtenir des analyses de qualité moindre qui, à terme, pourraient se révéler dangereuses, pas seulement pour les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, mais aussi pour la santé publique ? Le gouvernement fédéral n'a manifestement pas pris le temps d'examiner les conséquences que ces mesures d'économie aveugles pourraient avoir.

Force est de constater que certains collègues sont, pour ainsi dire, mis à la porte comme des malfaiteurs. Ils doivent brusquement quitter leur poste et se rendre à la direction. On leur dit alors qu'ils doivent immédiatement s'en aller. Les plus chanceux peuvent retourner seuls à leur poste afin de rassembler leurs affaires mais le plus souvent, ils sont « raccompagnés », comme s'ils avaient commis une faute grave, comme s'ils étaient des criminels ! Ne parlons même pas de dire au revoir aux collègues.

La direction souhaite-t-elle désormais se débarrasser à la pelle des membres du personnel ? Reste-t-il encore de quoi se réjouir au CERVA ? Qui peut encore trinquer à la nouvelle année qui l'attend dans de telles circonstances et oublier ce qui est arrivé, ou arrivera, à son collègue ? Pire encore, peut-être que certains trinquent en fait à leur propre licenciement, qui sait ?

La direction de l'établissement a clairement perdu les pédales mais aussi toute décence !

J.-P. Van Autrève

SPF FINANCES

Fedorest : le personnel se rebiffe !

Lassé des promesses faites et non tenues par l'Autorité le personnel de FEDOREST soutenu par le front commun syndical a mené en cette fin d'année 2014 une première action de sensibilisation des usagers des différents restaurants par la distribution d'un tract.

A. Rappel des revendications :

- échelles de traitements spécifiques pour les cuisiniers ;

- contrats à temps-plein ;
- organisation rapide des formations certifiées ;
- remplacements pendant les périodes de vacances ;
- nominations statutaires ;
- diminution de la charge de travail.

B. A-t-on été entendu ?

La question est posée, toujours est-il qu'un comité de concertation de base de Fedorest est convoqué pour le

28 janvier 2015 avec, entre autres, à l'ordre du jour les revendications rappelées dans le tract.

C. La suite

Si à l'issue de cette réunion il devait apparaître que l'Autorité n'apporte pas de réponse concrète et rapide aux attentes légitimes du personnel, alors nous devons passer à la vitesse supérieure dans les actions et un beau jour il n'y aura pas de repas à 11h45.

Basculement 3 (la fin du tunnel...)

Communication des résultats.

A. AG Fiscalité – AG Douanes et Accises – AG Perception et Recouvrement – SE Logistique

Les résultats du basculement 3 ont été communiqués pour tous les membres du personnel contractuel à l'exception des membres du personnel contractuel repris sur les listes du manager, à savoir celles et ceux qui n'ont pas fait de choix ou ayant fait un choix ne l'ont pas obtenu.

Si vous êtes dans ce cas et que l'affectation qui vous est proposée vous pose problème, prenez contact avec votre délégué CGSP afin que l'on puisse porter votre situation devant le comité de suivi.

B. AG Documentation patrimoniale

Dans cette administration générale les membres du personnel contractuel n'ont pas encore été appelés à faire leur choix, cela devrait se faire dans le

courant du mois de janvier 2015 pour autant que l'Autorité respecte le calendrier qu'elle s'est fixé.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site www.cgsp-amio.be pour consulter les éditions spéciales basculement de notre Flash Info Finances.

R. Vansaingele

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE – LES MILITAIRES

On reparle encore du remplacement des F-16...

Dans la situation budgétaire actuelle, il ne fait aucun doute que le Département de la Défense doit chercher des partenariats pour tenter de réduire le coût de ses missions et de ses investissements majeurs. Mais avec quels partenaires la Belgique doit-elle renforcer ses coopérations ?

Pour certains partis politiques, dont la N-VA, la cause est entendue. L'armée belge de demain sera belgo-néerlandaise ou ne sera plus. Lors d'auditions menées au Parlement en 2012, de

nombreux projets avaient été dévoilés, certains allant jusqu'à des idées de fusions, comme pour les écoles militaires belge et néerlandaise.

À l'époque, il avait pourtant été souligné qu'avant de parler de fusion il faudrait déjà améliorer les coopérations existantes, car elles se révèlent plus compliquées que ce que le pouvoir politique ne veut faire croire. En effet, « Deux hommes malades mis ensemble ne font pas un homme en bonne santé » disait Joseph Henrotin, chercheur au « Centre d'ana-

lyse et de prévision des risques internationaux » (CAPRI, Paris). « *Oui, la coopération belgo-néerlandaise est bonne au niveau maritime, mais le pion de base dans la marine c'est un bateau, bien plus facile à déployer qu'une unité de terre ou aérienne* ».

A. Protection commune des espaces aériens

Partager avec les Néerlandais la protection de nos espaces aériens revient

donc à l'ordre du jour, mais ne doit pas occulter les carences dont souffre l'armée néerlandaise. Comme le rappelait encore Joseph Henrotin, « *L'an dernier (en 2011), un bombardier russe est entré dans l'espace aérien néerlandais, ils ont été incapables de l'intercepter ! Les Belges ont été capables d'intervenir en Libye avec leurs F-16, les Néerlandais n'en ont pas été capables alors qu'ils possèdent les mêmes avions, en plus grande quantité.* »



Pourtant, cela n'empêchera pas de concrétiser cette option, car elle privilégie le choix du F-35, qui est un contrat politique avant d'être industriel ou économique. Dire que cette collaboration ne sera pas tributaire

du type d'avion utilisé pour assurer la surveillance de l'espace aérien est un mensonge. « *Il y a chez certains pays une volonté d'acheter américain quel que soit le prix, quelle que soit la performance de l'avion* », déplorait un jour Éric Trappier, PDG de Dassault Aviation.

Une chose est certaine, c'est que ce choix aura un impact sur certaines bases aériennes existantes, qui deviendront inutiles si la coopération est poussée bien au-delà de la surveillance aérienne. La question est de savoir comment la Belgique et les Pays-Bas feront coïncider leurs intérêts stratégiques.

B. Diversifier les coopérations

Histoire de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier, il faudrait pourtant diversifier. Si les

Francophones avaient un minimum d'intérêt pour leur armée, ce qui n'est pas le cas, ils se battraient pour coopérer beaucoup plus avec la France, mais aussi l'Allemagne et la Grande-Bretagne, car une coalition de petites

puissances ne conduit pas forcément à une grande puissance, elle peut même mener à une coalition de perdants.

C. Le grand projet des coopérations militaires BENELUX

Le remplacement des F-16 ne doit pas nous faire oublier les autres Composantes, plus que nécessaires pour mener des opérations nationales et internationales. Les idées de coopérations lancées à grand renfort de publicité par le précédent ministre de la Défense, Pieter De Crem, sont restées, pour la plupart, lettres mortes. L'échec cinglant du programme BEST (projet de modernisation de l'équipement individuel d'infanterie) en est la preuve la plus coûteuse pour la Composante terrestre. Seules les coopérations lancées avant 2008 sont restées efficaces. La grande crainte est qu'à force de délaissier les Composantes médicale et terrestre, l'armée belge risque de se résumer à quelques avions de combat, dont la maintenance ne sera même plus assurée par des militaires belges.

P. Descy

FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE – RÉGION WALLONNE

Mobilité externe vers la Région wallonne plus transparente

Dans le cadre de la sixième réforme de l'État, la transposition des grades fédéraux et classes fédérales en cas de transfert à la Région wallonne était impossible à réaliser dans la mesure où l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 mai 2010 portant conversion des grades des agents transférés du Service public fédéral Finances aux services du Gouvernement wallon ne reprenait que certains grades fédéraux et classes fédérales.

Ce n'est finalement que le 7 novembre 2014 que le protocole finalisant les négociations au niveau du Comité de secteur XVI a été signé. Le nouvel arrêté du Gouvernement wallon du 11 décembre 2014 portant conversion des grades des agents fédéraux transférés aux services du Gouver-

nement wallon a donc été publié au Moniteur belge du 22 décembre 2014.

Cet arrêté s'applique aux membres du personnel statutaire et contractuel issus des services publics fédéraux, des services publics de programmation et des organismes d'intérêt public fédéraux transférés aux services du Gouvernement wallon ou à un organisme d'intérêt public régional soumis au Code de la Fonction publique wallonne.

Les statutaires sont nommés par conversion de grade au grade prévu par l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant le Code de la Fonction publique wallonne conformément au tableau page suivante.

Grade et échelle wallons	Classe ou niveau fédéral et ancienneté
1° Inspecteur général, échelle A3	classe A4 et classe A5
2° Directeur, échelle A4/2	classe A3 (conseiller exerçant une fonction de direction)
3° Conseiller, échelle A4/1	classe A3 (conseiller exerçant une fonction d'expert)
4° Attaché, échelle A5/1bis	classes A1 et A2 avec une ancienneté de niveau supérieure ou égale à 25 ans
5° Attaché, échelle A5/1	classes A1 et A2 avec une ancienneté de niveau supérieure ou égale à 15 ans et inférieure à 25 ans
6° Attaché, échelle A6/1	classes A1 et A2 avec une ancienneté de niveau inférieure à 15 ans
7° Gradué principal, échelle B1/1bis	grade du niveau B avec une ancienneté de niveau supérieure ou égale à 25 ans
8° Gradué principal, échelle B2/1	grade du niveau B avec une ancienneté de niveau supérieure ou égale à 15 ans et inférieure à 25 ans
9° Gradué, échelle B3/1	grade du niveau B avec une ancienneté de niveau inférieure à 15 ans
10° Assistant principal, échelle C1bis	grade du niveau C avec une ancienneté de niveau supérieure ou égale à 25 ans
11° Assistant principal, échelle C2	grade du niveau C avec une ancienneté de niveau supérieure ou égale à 15 ans et inférieure à 25 ans
12° Assistant, échelle C3	grade du niveau C avec une ancienneté de niveau inférieure à 15 ans
13° Adjoint principal, échelle D1bis	grade du niveau D avec une ancienneté de niveau supérieure ou égale à 25 ans
14° Adjoint principal, échelle D2	grade du niveau D avec une ancienneté de niveau supérieure ou égale à 15 ans et inférieure à 25 ans
15° Adjoint qualifié, échelle D3	grade du niveau D avec une ancienneté de niveau supérieure ou égale à 5 ans et inférieure à 15 ans
16° Adjoint, échelle D4	grade du niveau D avec une ancienneté de niveau inférieure à 5 ans

Remarque : le membre du personnel contractuel transféré ne peut bénéficier d'une échelle de traitement supérieure à l'échelle de traitement accessible par promotion à un membre du personnel contractuel des services du Gouvernement wallon.

Si toutefois le traitement fédéral devait être supérieur au nouveau traitement wallon ainsi obtenu, le traitement fédéral resterait d'application jusqu'à l'obtention dans sa nouvelle échelle de traitement d'un traitement au moins égal.

À l'occasion des prochains transferts, que ce soit sur base volontaire ou d'office, les membres du personnel fédéral sauront au moins dans quels grades et échelles de traitement wallons ils seront versés.

R. Vansaingele – P. Lebrun

À LIRE

Une société sans impôts ?



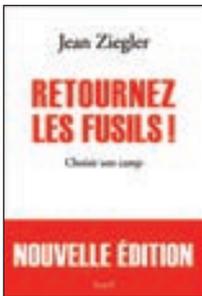
Alors que le « ras-le-bol » fiscal gronde, voici un ouvrage indispensable qui imagine ce que serait une société sans impôts et qui propose des solutions concrètes pour un impôt simplifié, juste et durable. Imaginons une société sans impôts et ce qu'il adviendrait de nos dépenses de santé, de sécurité ou bien d'éducation... Sait-on qu'un collégien revient à plus de 8 000 € par an à la société ? Qu'un simple coup de fil suivi d'une intervention des pompiers pour un malaise entraîne près de 1 000 € de frais. Ou encore qu'un accouchement est facturé 3 500 € à la Sécurité sociale. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini dans tous les secteurs de notre vie quotidienne.

Vincent Drezet démontre que sans impôts, les besoins sociaux de tout un chacun et la vie en société seraient impossibles à satisfaire.

Vincent Drezet est un fiscaliste français et secrétaire général du syndicat national Solidaires Finances Publiques.

Vincent Drezet, *Une société sans impôts ?* Éd. Les Liens qui libèrent, Paris, novembre 2014, 144 pages, 12 €.

Retournez les fusils !



Son camp, Jean Ziegler l'a choisi depuis longtemps. Son engagement est même l'œuvre de toute une vie. À l'université de Genève d'abord, où il a formé des générations de sociologues à la pensée critique. À l'ONU ensuite, où il a travaillé sans relâche à l'éradication de la faim au nom de la dignité des peuples. Dans ses livres enfin, par lesquels il n'a cessé de dénoncer les mécanismes d'assujettissement des peuples du monde. À partir de ses expériences de terrain et de son travail critique, Jean Ziegler a constitué le trésor de guerre que voici, présenté dans une édition entièrement refondue, plus de trente ans après la première. Comment penser le monde et le transformer ? Quels sont les outils analytiques à notre disposition pour y parvenir ? Choisir son camp, oui. Parce qu'il est grand temps de retourner les fusils.

Jean Ziegler a été rapporteur spécial à l'ONU pour le droit à l'alimentation de 2001 à 2008 et est membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Il est professeur émérite de sociologie à l'université de Genève.

Jean Ziegler, *Retournez les fusils ! Choisir son camp*, Éd. du Seuil, Paris, octobre 2014, 293 pages, 20 €.

1914-1918 La Grande Guerre des Classes



Dans l'Europe de 1914, le droit de vote universel n'existait pas. Partout, la noblesse et les grands industriels se partageaient le pouvoir. Mais cette élite, restreinte, craignait les masses populaires et le spectre d'une révolution. L'Europe devait sortir « purifiée » de la guerre, et « grandie » par l'extension territoriale. Et si la Première Guerre mondiale était avant tout la suite meurtrière de la lutte entre ceux d'en haut et ceux d'en bas initiée dès 1789 ? C'est la thèse magistrale du nouveau livre de Jacques Pauwels qui revisite les thèses officielles de l'histoire. L'historien démontre ici que les grandes puissances mondiales voulaient depuis longtemps cette guerre pour s'approprier colonies et autres richesses et écraser les idées révolutionnaires qui gagnaient de plus en plus l'Europe.

Jacques Pauwels est un historien belge né à Gand et est docteur en histoire de l'université de York et docteur en sciences politiques de l'université de Toronto.

Jacques Pauwels, *1914-1918. La Grande Guerre des Classes*, Éd. Aden, Bruxelles, novembre 2014, 851 pages, 33 €.



Le délire occidental

Et si la raison occidentale était devenue délirante ? Si tel était le cas, alors il faudrait entreprendre séance tenante une « psychanalyse » de ce délire occidental. Si ce délire occidental fait aujourd'hui problème, c'est qu'il a gagné le monde et qu'il est appelé, comme tout délire, à se fracasser contre le réel. D'une part, parce que la toute-puissance et l'illimitation des prétentions humaines qu'il contient ne peuvent que rencontrer l'obstacle : notre terre réagit déjà vigoureusement aux différents saccages en cours. D'autre part, parce que ce délire altère considérablement les trois sphères fondamentales de la vie humaine que sont le travail, le loisir et l'amour en les vidant de tout sens.

Dany-Robert Dufour est philosophe et professeur de philosophie de l'éducation à l'université Paris-VIII.

Dany-Robert Dufour, *Le délire occidental et ses effets actuels dans la vie quotidienne : travail, loisir, amour*, Éd. Les Liens qui libèrent, Paris, octobre 2014, 320 pages, 22 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Bonne Année Charlie
- 4 / Dossier • Passons à TOUT AUTRE CHOSE
- 7 / Le mot qui pue • TINA
- 8 / IRB • Bruxelles exige plus qu'une paix sociale

Infos AMiO

- 9 / Édito • Dans quel monde vivons-nous ?
Quel monde voulons-nous ?

Fédéral

- 10 / Fonction publique fédérale • Blocage des recrutements jusque mars 2015
/ SPF Emploi, Travail et Concertation sociale • Le bien-être collectif passe après les mesures d'austérité
- 11 / Établissements scientifiques • Le CERVA - Licenciements
- 12 / SPF Finances • Fedorest : le personnel se rebiffe !
/ SPF Finances • Basculement 3 (la fin du tunnel)
/ Défense - Militaires • On reparle encore du remplacement des F-16

Fonction publique fédérale – Région wallonne

- 13 / Mobilité externe vers la Région wallonne plus transparente
- 15 / À lire

www.cgspwallonne.be

www.cgsp-amio.be ou www.cgsp-ministeres.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11